

LE P'TIT TAMBOUR

Journal d'informations de Saint Martin de Clelles

N° 15

Juillet, août,
septembre 2015



DANS CE NUMÉRO :

- p2 Quelques informations municipales**
- p4 Notre village**
- p5 Camping**
- p5 Que faire de nos déchets ?**
- p6 Guide pour le tri**
- p8 Le Trièves engagé dans la transition énergétique**
- p9 Tribune Libre**
- p10 Les Associations**

Le mot du maire

Tout d'abord je souhaite remercier vivement les personnes qui ont participé aux réunions publiques :

* celle du 10 avril, en présence de M. C. Drure – vice président à la Communauté de Communes—concernant la question des Ordures ménagères. (Nous rappelons dans ce numéro quelques consignes de bon comportement).

* celle du 30 Mai avec présentation par l'équipe municipale de la situation communale et des projets. Par les questions et les débats qui se sont instaurés nous répondons à notre engagement de transparence et d'information, tout comme par la publication de ce bulletin.

Parlons travaux

La commune a engagé, ou va engager dans les prochains jours plusieurs grands chantiers.

Comme tout chantier, les travaux impliquent, dans un premier temps des contraintes et des désagréments. Néanmoins le but est d'améliorer le service rendu aux habitants. Citons :

- Le plafond coupe-feu de la Mairie (rendu obligatoire

suite à la visite des pompiers) et le réaménagement de la Mairie durant le mois de Juillet. Les bureaux de la Mairie seront transférés durant cette période dans la salle du conseil, ce qui empêchera les permanences bibliothèque habituelles.

- Les travaux sur le mur d'enceinte du cimetière de Trézanne.

- Les travaux sur les voies communales aux Riperts et à Chalabaud.

- L'aménagement du cimetière (voir dans le détail l'article sur ce sujet dans ce numéro).

- Les travaux sur le seuil de Trézanne (chemin de Papavet) et sur le ruisseau des Ruines.

Nous lançons également les travaux de maintenance pour les fossés, ainsi que pour les chemins.

Enfin d'ici quelques semaines nous aurons le rendu des audits engagés (audit énergétique des bâtiments communaux, audit éclairage public) permettant d'engager une réflexion de fond et des projets d'aménagement. La recherche des fuites d'eau a été réalisée

par une société spécialisée. Elle nous a permis d'identifier deux importantes fuites, qui après réparation, devraient nous permettre d'obtenir un meilleur rendement du réseau d'eau.

Parlons intercommunalité

La commune participe activement à l'activité intercommunale au travers du Conseil Communautaire, ou des commissions spécialisées (Ecole, Enfance-Jeunesse, Urbanisme et Paysage, Economie, Agriculture, Forêts, Ordures Ménagères, CCAS...) : je tiens à remercier le travail des élus du village pour ce travail constant et souvent invisible pour les habitants. Leur implication permet de défendre l'intérêt des St Martinois, et plus largement des Trièvois.

Pour conclure, avec l'arrivée des beaux jours et la fin de l'école je vous souhaite à tous, un temps de repos et de calme, ainsi qu'un bel été.

Robert Cartier

Quelques informations municipales

Aménagement du Cimetière

L'aménagement du cimetière bourg répond à une double exigence :

*Exigence réglementaire avec l'installation d'un Colombarium, d'un Jardin du Souvenir, et d'un Ossuaire.

*Exigence technique pour l'entretien de l'espace public sachant que nous n'avons plus le droit d'utiliser des produits désherbants.

Nous avons donc engagé depuis un an des consultations, en tenant compte des remarques faites par les habitants lors des réunions publiques.

Pour la partie Equipement nous avons choisi le moins disant parmi trois offres concurrentes. C'est la société ECA qui fournira les 6 cases pour les urnes à enterrer, les 2 cases du Colombarium, le jardin du souvenir et l'ossuaire. Le matériau choisi est un granit gris du Tarn (adouci).

Pour l'aménagement paysager nous avons choisi également parmi trois offres le moins disant : APSAL



(Christian Diénot Paysagiste). Suivant le cahier des charges de la commune il y aura extension de l'engazonnement pour faciliter l'entretien, avec une reprise de l'allée centrale (Baltazar) et un cheminement sur le pourtour (bidim et broyat de bois).

Nous traiterons également le portail et la croix (sablage et traitement).

en termes réglementaires et techniques, et nous pensons de plus, créer un bel espace propice au recueillement.

Merci à Christian Brunoud qui a réalisé un relevé topographique dans le cimetière.

Etat Civil

Mariage



Julie ESTEVE et Fabrice ALBERELLI se sont mariés le 13 juin 2015.

Naissance

Axel MOLLIER DUMAS (fils de Estelle Dumas et Boris Mollier) est né le 19 juin 2015.

Décès

Nous avons la peine de vous faire part du décès de Monsieur Gilles Vallier. Toute l'équipe municipale partage la peine de la famille.

Fête autour des fours

Le 23 mai a eu lieu la deuxième fête « Autour des fours ». De nombreux pains ont été cuits dans les fours de Trézanne, et les plats préparés par les habitants ont été cuits au four du village.



Sylvain à la manœuvre de la pelle à four !

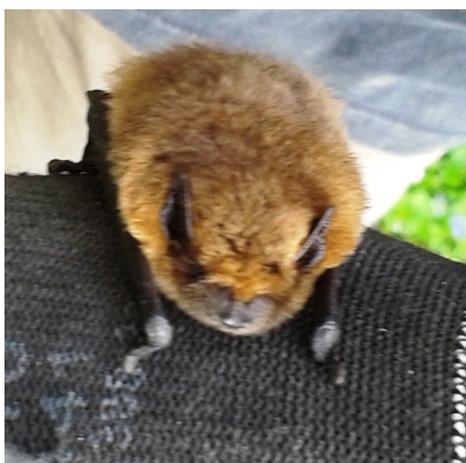
Nous avons également été initiés à la danse « country ».



Merci au Comité des fêtes et à tous ses bénévoles.

Jolie découverte !

En enlevant l'ancienne plaque en bois au dessus de la porte d'entrée de la mairie, nous avons trouvé ce drôle d'animal ...



Voici une chauve-souris : un Murin à moustache ou une sérotine commune ?

Si vous savez reconnaître cette chauve souris, merci de nous communiquer de quelle espèce il s'agit.



90 ans les séparent !
Le doyen du village, Léon Giraud 91 ans, et Louis Dutrève 1 an, ont croisé leur chemin à Saint Martin.
Un moment touchant que nous avons souhaité vous faire partager.

Le Concasseur de St Michel les Portes

Grâce à la mobilisation des habitants de St Michel les Portes et du Trièves, avec la prise de position argumentée de la Mairie de St Martin de Clelles, le projet de Concasseur en face de Thoranne a été retiré par la société Pélissard.

Travaux dans les Gorges des Echarennas

(entre St Jean d'Hérans et La Mure)

Ces travaux se dérouleront du 20 juillet au 6 novembre :

- * coupure totale de la circulation du 20 au 31 juillet (déviation par St Sébastien).
- * arrêt des travaux au mois d'août.
- * sous alternat du 02 septembre au 6 novembre 2015.

Notre village : Les Banlieues

« Les banlieues » !!! non, ce n'est pas un nom approprié pour parler de hameaux de Saint Martin, laissons donc cette appellation aux citadins.

Aujourd'hui nous avons prévu une grande balade, faire le tour des hameaux et lieudits de la commune.

Rendez-vous à **Trésanne**. Tout le monde est là nous pouvons partir, mais avant de prendre la route admirons le lieu. Ce tout petit village, pourrions-nous dire, regroupe huit maisons dont deux habitées à l'année. Ce hameau



qui, il y a un peu plus d'un siècle était une commune à lui tout seul, est le plus éloigné du village mais le plus connu grâce au Mont Aiguille (une des sept merveilles du Dauphiné) et sa petite chapelle au toit de chaume.

Autres plaisirs de la vue, les cochons noirs en liberté, les chevaux de randonnées..... et du gout, les délicieux fromages de chèvres de la ferme du Mont Inaccessible .

Le temps passe, il faut partir. Emprunté à l'entrée du hameau, le sentier du « Pas de l'Escalier » nous mène après une demi-heure de descente escarpée au lieudit « **Darne** ». Là, une seule maison avec en toile de fond le superbe viaduc dit « de Darne ».

Demi-tour sur quelques mètres pour prendre sur la droite le sentier répertorié PDIPR et rejoindre un nouveau hameau « **Chalabaud** ». Deux grosses bâtisses (habitées) dominent le Trièves, la

vue est imprenable. Reprenons un petit bout de route pour trouver sur la droite un important bâtiment de ferme « **Chaulanon** » également habité. Juste après la ferme, à droite, un chemin emprunté principalement par les tracteurs nous descend à la RD 1075 au niveau « du transformateur ». Nous traversons –attention à droite, à gauche, c'est dangereux ! - pour prendre la route des **Beylioux**, une maison sur la droite, un chalet sur la gauche et nous voilà à côté de l'ancienne ferme aujourd'hui joliment restaurée en habitation principale.

La faim et un peu la fatigue nous gagnent, alors prenons le chemin « des Côtes » pour rejoindre le village, pique-niquer et prendre un temps de repos.

C'est reparti, nous traversons le village sans nous arrêter - nous l'avons déjà vu dans l'édition précédente – et prenons au niveau du cimetière, sur la droite, l'ancien chemin des Scées . Un peu plus loin, toujours à droite une maison « **La Prat** ». Encore un peu plus loin, toujours sur la droite, un bout de route descend jusqu'à un chalet « **Les Vignasses** ». Puis la Croix des Scées, un peu plus loin un bâtiment de ferme sur la gauche et enfin au bout de la route, la « maison des Scées », ancienne ferme et bien avant un château. De là, une très belle vue, un peu ventée (décidément où qu'on soit à St Martin, la vue est belle) : sur la gauche le Pont de Brion, en face, le village de Lavars.

Retour sur la route des Scées, nous ne pouvions pas aller plus loin ! Première route sur la droite, « **Les Moutonnes** » où se cachent deux habitations. Puis à nouveau, nous sommes à « La Croix des Scées », un banc nous attend, halte obligatoire pour admirer encore et encore la chaîne du Dévoluy et sur la gauche l'Oi-

sans. Tout en continuant, une, deux, trois maisons, c'est « **Pamperdu** ». Au niveau de la troisième nous prenons à droite pour arriver au «**Rabier**» et à la « **Chabannerie** ». Une vingtaine de maisons sont là, depuis 37 ans pour les plus anciennes et en fin de construction pour les plus récentes. Le camping avec sa piscine termine le lieudit Chabannerie.

Un peu plus loin, la belle ferme des **Vorsys** vous offre viande, farine et fromages bio.

Prenons maintenant l'ancienne RN 75 pour descendre à l'ancienne ferme de « **La Babe** » devenue résidence secondaire. Nous nous arrêtons là, un peu après le virage nous sommes chez nos voisins, la commune de St Michel les Portes.

En remontant, à droite, juste après les peupliers, un chemin d'exploitation nous ramène vers la RD 1075. En face de nous, trois maisons « **La Condamine** » avec au fond la ferme où se fabriquent les excellents fromages blancs (à déguster sans modération !).

Voilà, notre périple est presque terminé, nous allons bien trouvé quelqu'un de sympathique, pour retourner à Trezanne, chercher nos voitures ,et visiter le seul hameau de St Martin que nous n'avons pas su rejoindre à pied : **Les Riperts** . Il est situé légèrement au dessus de la grande route à droite de celle ci (direction Clelles) un peu avant le viaduc de Darne ; six familles y habitent à l'année.

J'allais oublier, en face de la sortie nord de Saint Martin, le chemin rural du **Fioul** monte jusqu'à la voie ferrée et traverse sur un joli petit pont métallique. Ce chemin ne mène à aucune habitation, il est seulement emprunté par la SNCF, les agriculteurs, les chasseurs et autres promeneurs.

Nicole Montagne

Le camping de la Chabannerie

Que faire de nos déchets ?



Le snack est ouvert midi et soir, Eric Rousseaux propose des salades, grillades, pizzas (sur place ou à emporter), des plats du jour (sur place ou à emporter), des glaces, des desserts faits maison.

La piscine :

cette année, elle est chauffée.
La municipalité ouvre aux habitants de la commune sous la surveillance d'un maître-nageur la piscine de la Chabannerie :

les lundis 6-13-20-27 Juillet, 10-17-24 Aout, les samedis 18-24 juillet et 15-22 Aout de 14h à 18h30.

Durant cette période, des cours d'**aquagym** seront dispensés par le maître nageur les lundis à partir de 18h30. Participation : 3 €.

Animations :

voir le programme en dernière page du journal.

Tarifs – Réservations- informations :
04 76 34 00 38 / 06 30 92 29 43
www.camping-trieves.com

Le défibrillateur est installé pour 2 mois au camping (juillet et août).

Les déchets ménagers, ce sont tous les déchets que nous ne pouvons ni composter, ni trier et ni déposer en déchetterie. Ils doivent être conditionnés dans des sacs poubelles fermés et déposés dans les conteneurs gris de 660 litres.

Dans toutes les déchetteries les ordures ménagères sont interdites.

La communauté de commune organise un service de broyage de branches à domicile. Vous pouvez bénéficier gratuitement de ce service jusqu'à 5 m³ de déchets verts par intervention et 20 m³ par foyer et par an.

Contacts :

* Communauté de Communes du Trièves au 04 76 34 11 22.

* www.trieves-compostage.com

Le compost ...pensez-y !

« *Le compostage c'est facile ! Tout le monde peut en faire ... Il suffit d'avoir de la matière organique, de l'eau et de l'air !*

La recette ? Mélangez les déchets de cuisine, mous et azotés, avec les déchets broyés du jardin (branches, feuilles...) carbonés et structurants. Laissez agir la nature en s'assurant de temps en temps de la bonne aération et de l'humidité...

Le résultat obtenu est le compost : un amendement organique permettant d'enrichir le sol et de nourrir les plantes pour obtenir un magnifique jardin ! »

Trièves Compostage.

Ci-après un petit guide pour vous aider trier.

Bon tri à tous !



Ne jetez pas vos **piles**, **cartouches d'imprimantes**, **téléphones portables** usagés dans votre poubelle.

Vous pouvez les déposer dans des **containers dédiés**, qui se trouvent dans le couloir de la mairie.

Dans les conteneurs jaunes : Les emballages légers

On met :

- Les bouteilles plastiques opaques (lait, flacons de liquide vaisselle, flacons d'adoucissant, de gel douche, de shampoing...)
- Les bouteilles plastiques transparentes (bouteilles d'huile, bouteilles d'eau avec bouchons, flacons de produits ménagers...)
- Les briques alimentaires (briques de lait, de soupe, de jus de fruit)
- Les boîtes de conserves et les canettes métalliques
- Les barquettes en aluminium
- Les aérosols
- Les petits emballages et sur-emballages en carton

On ne met pas :

- Les sacs et films plastiques
- Les petits emballages plastiques (pots de yaourts, de crème fraîche...)
- Les barquettes en aluminium sales ou contenant des restes alimentaires
- Les mouchoirs en papier et autres articles hygiéniques
- Les gros cartons

Dans les conteneurs bleus : Les papiers, journaux, magazines

On met :

Tous les papiers perméables à l'eau :

- Journaux
- Livres
- Prospectus
- Catalogues
- Magazines

On ne met pas :

- Les cartons
- Les papiers salis ou gras
- Les films plastiques enveloppant les revues
- Les papiers spéciaux : calques, papiers peints, papiers kraft, cartes postales, papiers cadeaux ou affiches

Dans les conteneurs verts : Les récipients en verre

On met :

- Les bouteilles
- Les bocaux de conserves
- Les petits pots

On ne met pas :

- La faïence
- Les pots en terre
- Les miroirs, les vitres, la vaisselle cassée
- Les ampoules électriques



Le Trièves engagé dans la transition énergétique

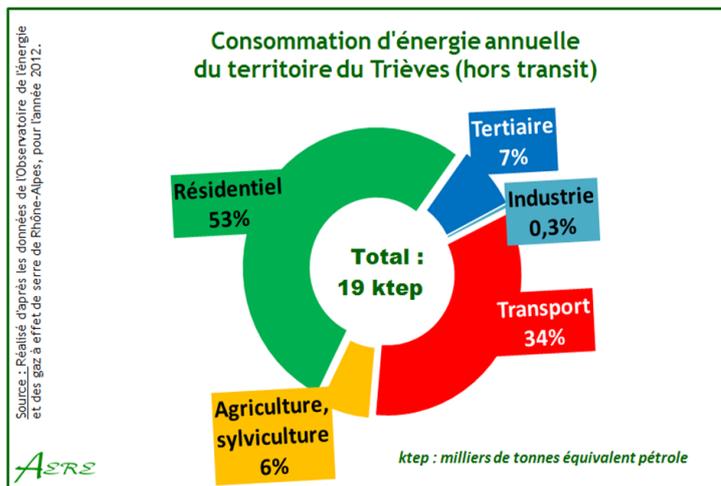
Depuis 1 an la communauté de communes écrit une stratégie pour faire de l'énergie un levier de développement économique du territoire, et anticiper la hausse du coût de l'énergie pour les ménages et entreprises locales : c'est le projet « TEPOS » Territoire à énergie Positive.

Premier effet de la démarche : nous faisons partie des premiers lauréats nationaux TEPCV (TEPOS pour la croissance verte) à bénéficier d'une aide à l'investissement de 500 000 € pour notre projet. Notre convention a ainsi été signée de la main de Ségolène Royal le 16 juin.

Donc après la réflexion, place à l'action ! L'enjeu principal identifié dans notre stratégie est la rénovation énergétique, le secteur du bâtiment étant le plus gourmand en termes de consommation d'énergie. Le premier chantier « TEPOS » est donc la création d'une plateforme de rénovation énergétique pour accompagner les particuliers techniquement et financièrement dans leurs projets de rénovation, et le financement de travaux sur les bâtiments communaux et intercommunaux. Un dispositif qui sera présenté lors d'un forum TEPOS ouvert à tous, le mardi 22 septembre 2015.

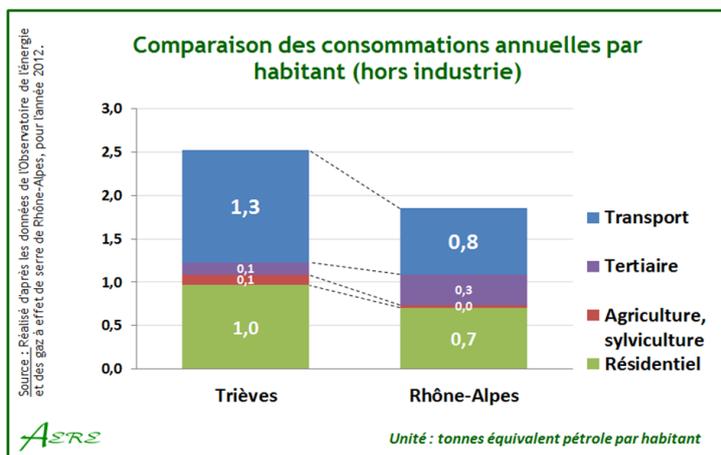
Brèves 1 :

19 000 000 litres de pétrole par an : c'est l'équivalent en pétrole de la consommation d'énergie du Trièves. Soit par habitant :
 650 litres de carburant véhicule par an
 1000 litres (ou l'équivalent en électricité ou en bois) pour le logement.
 Le reste, 250 litres, sert à l'agriculture et aux services et collectivités.



Brèves 2 :

40 % d'énergie en plus : C'est la différence de consommation d'énergie moyenne entre un Triévois et un habitant de Rhône-Alpes, du fait des transports (les données incluent le transit, important en Trièves comme en Rhône Alpes) mais aussi des logements, souvent anciens, individuels et très peu rénovés. Une différence qui se voit sur la facture énergétique de chacun...



Pour recevoir toutes les informations du programme, vous pouvez :

- Vous inscrire à la newsletter, par un mail à Florin Malafosse, f.malafosse@cdctrieves.fr
- Suivre la page facebook du programme, www.facebook.com/TEPOS.Trieves
- Consulter le site de la CC Trièves : <http://www.cc-trieves.fr/services-aux-habitants/developpement-durable/energie>

Tribune libre

Economiser sur sa facture énergétique, c'est possible.

Grace au concours « **Défi Familles à énergie positive** » et à la mise en œuvre de travaux d'amélioration d'isolation de votre logement, vous pouvez réduire votre facture de chauffage et d'électricité.

Cette année, deux équipes locales de Clelles et de Mens sont dans les vainqueurs de ce concours (voir <http://www.ageden38.org/familles-energie-positive-les-resultats-2014-2015/>).

Depuis deux ans nous participons à ce concours organisé sur le département par l'Association pour une Gestion Durable de l'ENergie (AGEDEN) de Grenoble et relayée localement par Trièves en Transition de Mens et le Projet TEPOS (Territoire à Energie positive) porté par la Communauté de Communes.

Pour le chauffage de la maison avec un poêle à bois, nous dépensions jusqu'à maintenant en moyenne 4 stères de bois. Avec les « trucs et astuces » de maîtrise de l'énergie, la première année du défi, nous avons économisé 1 stère de bois soit 25%. Et la deuxième année, avec les travaux d'isolation effectués sur la maison, nous avons économisé encore 1 stère de bois soit 25% de plus.

Notre facture de chauffage s'élève donc aujourd'hui à 2 stères de bois soit $2 \times 65\text{€} = 130\text{€}$, c'est peu.

Pour l'électricité (chauffe eau et éclairage), de la même façon, avec les « trucs et astuces » de maîtrise de l'énergie, nous avons économisé environ 20%.

Ces trucs et astuces, vous les connaissez certainement pour la plupart, on en parle de plus en plus sur tous les médias. Participer à ce défi, c'est trouver le petit coup de pouce de motivation pour les mettre en œuvre plus systématiquement et trouver l'organisation de votre quo-

tidien qui vous permette de ne pas les vivre comme une régression de votre qualité de vie.

Ce « défi » est un concours, mais c'est aussi une formidable formation pour chacun aux trucs et astuces pour réduire ses consommations d'énergie et un bon vecteur de discussion et d'échanges. L'association met également à disposition des appareils permettant de mesurer ses consommations d'électricité, des méthodes d'évaluation des consommations d'énergie (bois,

fioul, gaz ...) ou des méthodes de calcul qui permettent de chiffrer par exemple le prix de la douche de 20 minutes de notre grand ado, du bain journalier du benjamin qui adore y lire des bd ou de l'ordinateur qui reste parfois des heures allumé sans qu'on y travaille.



Dès septembre vous pourrez vous inscrire sur le site de

l'AGEDEN (pour constituer une équipe d'habitants ou représentant le village.

Daniel Bret

AGEDEN (<http://www.ageden38.org>)

Associations

« Histoire et chemins » succède à « Revoir le Pont de Chardon »

Le pont dit de Chardon, nom du dernier meunier du moulin situé à l'amont, fut construit, comme les ponts de Claix et de Cognet, sous l'égide du Connétable de Lesdiguières, dans le cadre du projet de la petite route de Grenoble en Provence. En fait, il ne fut jamais utilisé pour servir de passage à une route carrossable. On s'aperçut à l'époque, mais un peu tard, qu'il y avait des terrains instables du côté de Clelles. La route fut déplacée au lieu dit de Darne dans les années 1830. Par contre, il était très fréquenté par les piétons, cavaliers et vététistes parcourant les sentiers de randonnées PDIPR du Trièves. Il s'est effondré fin 2002.

Dès 2003, les habitants de Clelles et Saint Martin de Clelles, très affectés par cette disparition ont créé une association, « Revoir le Pont de Chardon ». En collaboration étroite avec les mairies de Clelles et Saint Martin, ils se sont donnés pour objectif de sécuriser ce qui restait de l'ouvrage, et de rétablir le passage désormais rendu impossible entre Saint Martin de Clelles et Clelles.

Pour promouvoir ce projet et trouver les financements nécessaires, l'association a imaginé la création d'un circuit, « La Ronde des Ponts » : 35 km, partant de Clelles, empruntant le Pont de Chardon, passant par Saint Martin de Clelles, le Pont de Saint Michel, Vicaire, Les Peyrouses, Roissard, le Pont de Brion, le pas de Berlioz, la passerelle sur l'Ebron, Lavars et le Pont de Parrassat pour revenir sur Clelles.

La toute nouvelle Communauté de Communes du Trièves a décidé de promouvoir ce projet intercantonal et de le reprendre à son compte, en coopération étroite avec l'association.

Dans un premier temps ont été mis en place des panneaux explicatifs sur chacun des 4 Ponts principaux, puis un livret en cours d'édition sera bientôt mis à disposition du public dans les points d'informations touristiques du Trièves. Ce livret souligne le caractère remarquable des randonnées proposées avec le paysages, la géologie, l'histoire, avec en particulier celle des ponts, des moulins et de l'hydroélectricité à proximité du Pont de Parassat.

Une signalisation spéciale sera ultérieurement créée en complément à la signalisation existante du PDIPR.

Le passage proprement dit sur l'Orbanne, en remplacement du pont détruit, a été rétabli avec une passerelle inaugurée en juin 2012 par les deux communes de Clelles et Saint Martin de Clelles.

Courant 2014, l'association ayant réalisé ses objectifs avec succès avait pensé se dissoudre.

Cependant il a semblé dommage à l'ancienne équipe à laquelle se sont joints depuis des habitants des autres communes traversées par le circuit : Saint Michel les Portes et Roissard, d'arrêter ainsi toute action ultérieure.

Il a donc paru nécessaire de se soucier de l'avenir de ce circuit et de continuer à proposer à la Communauté de Communes du Trièves les compétences et la disponibilité du bénévolat local.

Parmi les actions semblant utiles à promouvoir ont été recensé :

- la surveillance active par des bénévoles de la qualité du circuit de « La Ronde des Ponts » avec remise de rapports réguliers à la CCT : signalisation et entretien de l'itinéraire, création de boucles complémentaires.

- mise en valeur et sauvegarde du patrimoine existant : anciens ouvrages d'art, chapelles, fontaines, calvaires et autres petits monuments, vestiges du passé.

- maintien d'une certaine tranquillité du parcours, en particulier respect de la charte du Parc du Vercors en matière de circulation des véhicules à moteur.

- création d'animations.

A cet effet, une assemblée générale s'est tenue le 24 janvier à Saint Martin de Clelles à laquelle participaient des représentants des 5 communes concernées par le circuit.

Il a été décidé, pour continuer l'action de l'association « Revoir le Pont de Chardon » de la renommer avec un nouvel intitulé :

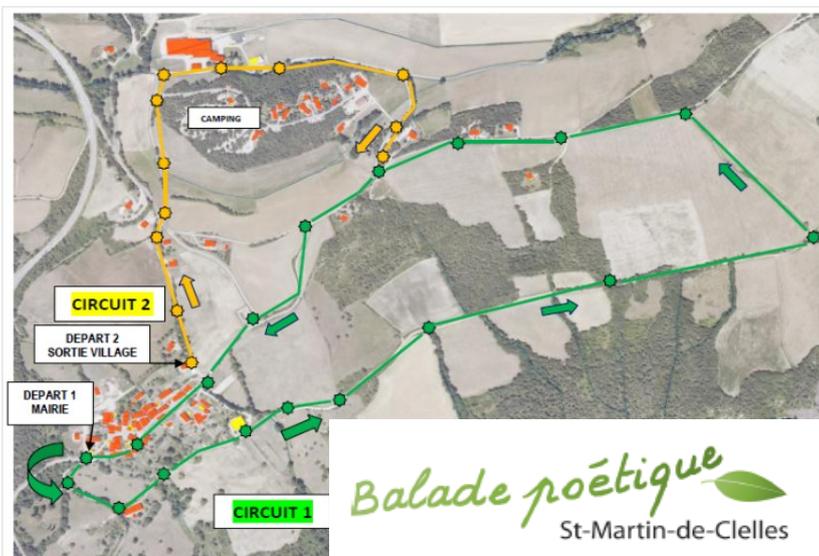
« Histoire et Chemins ».

Président : Christian Diénot St Martin de Clelles
Vice Président : Alain Roche Clelles
Trésorier : Christian Legris Roissard
Trésorier adjoint : J.P.Lainné Clelles
Secrétaire : Malika Anouit St Martin de Clelles
Secrétaire adjointe : Josette Micand St Martin de Clelles

Associations

Balade Poétique

Cette année deux nouveaux circuits sont proposés :



prend son départ face à la mairie, suit le chemin des jardins, puis le sentier des terrasses et remonte vers la route des Scées, pour revenir vers le village. (durée ~1h30)

Le **CIRCUIT 2** sur le thème de la **Poésie d'Enfance** (12 poteaux) vous permettra de découvrir ou re-découvrir des poésies de votre enfance. Il illustre la variété et la richesse de notre poésie. Ce circuit accessible à tous prend son départ à la sortie du village (coté Grenoble), monte vers le chemin des peupliers, puis le chemin de la croix de Bouland, passe devant la ferme pour rejoindre le circuit I et retour au village (durée ~1h) en suivant le fléchage orange.

Le **CIRCUIT 1** autour du Village de Saint Martin, vous propose une balade sur le thème de la **Poésie du Plaisir** (ou *Calme, Langueur et Volupté*) en faisant un grande boucle d'une heure et demie. **Suivre le fléchage vert pour découvrir 18 textes variés**, classiques ou modernes, connus

Vous pouvez envoyer vos remarques et suggestions à « Balades Poétiques - Mairie de St Martin de Clelles - 38930 »



Déambulation poétique 26 juin 2015

ou à découvrir sur ce thème. Près des bornes 6 à 9 de ce circuit vous rechercherez aussi une boîte mystérieuse contenant une poésie « coquine » (*Merci de remettre ces textes dans leurs boîtes à l'endroit où ils sont cachés*). Ce circuit

L'installation sera en place de début Juin à Octobre. Pour découvrir les textes à chacune des 30 haltes, soulevez la plaque métallique. Autres informations : Halle poétique : Poésie en rubans

Bonne balade à tous !

Village en poésie

Grâce aux initiatives prises depuis plusieurs années autour de la poésie, St Martin de Clelles vient d'obtenir pour trois ans le Label.



Merci et bravo aux bénévoles qui ont permis ce succès, qui est un nouvel argument pour notre village au niveau touristique et culturel !



Informations pratiques

Horaires d'ouverture de la mairie :

mercredi de 16h00 à 17h30

vendredi de 16h00 à 17h30

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

Téléphone : 04 76 34 43 86

Mail : st-martindeclles2@wanadoo.fr

Secrétariat est fermé le lundi.

ST MARTIN DE CLELLES

Numéros d'urgence : SAMU :15,
POMPIERS :18, GENDARMERIE :17.

**Le défibrillateur est installé pour
2 mois au camping .**

www.saintmartindeclelles.fr

Au programme cet été :

4 juillet à la salle Eloi Ville de St Martin à 20h30 :
Théâtre : « un air de famille »

du 30 Juillet au 4 Aout à la salle Eloi Ville (14h-18h) :
exposition « 51 artistes face à l'A51 ».

Comité des Fêtes :

5 juillet : balade

8 août : pétanque

23 août : vide grenier

Contact : Josette Micand (06 73 27 01 18).

Au camping :

Eric propose tout au long de l'été de nombreuses soirées
« animations + repas » :

Jeudi 16 Juillet 20 h

Karaoké + Repas Moules Frites

Jeudi 23 Juillet 20 h

Soirée Espagnole avec le groupe *Fuego de Rumba* + Repas Paëlla

Jeudi 30 Juillet 20 h

Jean Waltz chante la variété française et québécoise +

Repas couscous

Mercredi 05 Août- 20 h

Karaoké + Repas Moules Frites

Jeudi 13 Août - 20 h

Soirée Espagnole avec le groupe *Fuego de Rumba* + Repas Paëlla

Jeudi 20 Août - 20 h

Jean Waltz chante la variété française et québécoise +

Repas Couscous

Jeudi 27 Août - 20 h

Concert avec « *D'un Commun Accord* » + Repas Paëlla

La piscine :

Ouverte aux habitants de la commune sous la surveillance d'un
maitre-nageur du **6 juillet au 24 août** . Voir détails des jours et
horaires d'ouverture page 5.

Photo mystère ...

Bravo à Frédérique et Josette !

C'est un lieu que Frédérique a fréquenté de nombreuses années
durant son enfance : l'école de Saint Martin, donc le bâtiment de
la mairie. Cette photo a été prise à l'arrière du bâtiment. Cette
belle pierre de taille se trouve au dessus de la porte.

A VOUS DE JOUER !



← Maintenant, trouvez-vous le lieu de cette
nouvelle photo mystère proposée par Nicole et Josette ?

Donnez vos réponses sur le site internet du P'tit Tambour (www.saintmartindeclelles.fr) ou dans la boîte aux lettres de la mairie.

Bulletin municipal de St Martin de Clelles n° 15—juillet 2015.

Directeur de la publication : Robert Cartier, Rédaction : Marie Donnat, Lauriane Ranchon, Ameline Diénot.